

COMPTE-RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 03 décembre 2020

PRESENTS : MMES LOICHOT EVELYNE, MUNNIER ANGELIQUE, PHEULPIN STEPHANIE
MM. TORNARE ROLAND, MAILLARD CHRISTIAN, MAILLARD MICHEL, ECK REMI, DAVID ETIENNE,
BALDACCIO ROBERT, PATOIS ARNAUD, EGLIN PIERRE

1. PRESENTATION PROJET MUR CIMETIERE ET ABORDS

M. le Maire présente les différents projets concernant la réfection du mur du cimetière ainsi que le réaménagement du point R. Des frais d'études ont déjà été engagés. L'objectif est de réaliser la réfection du mur courant 2021. Priorité sera donnée à la sécurité de la circulation.

2. DELIBERATIONS

a. Contrat Enfance Jeunesse du RAM (Relais Assistantes Maternelles)

Suite au changement de gestion du RAM, le conseil approuve à l'unanimité la nouvelle organisation qui prévoit que la commune de Blamont joue un rôle centralisateur pour le reversement des subventions.

b. Changement d'adresse du SIACVH (Syndicat Intercommunal pour l'Amélioration des Chemins de la Vallée d'Hérimoncourt)

Le conseil donne son accord pour le transfert du siège du SIACVH au 82 rue de Glay à Hérimoncourt.

3. SANITAIRES ECOLE ET POINTS DIVERS

a. Sanitaires école

Une demande a été faite par l'association des écoles pour l'ajout d'un w.-c. en vue d'accueillir les enfants de deux ans.

C'est en cours de réflexion.

b. Points divers

- Convention entre les communes de Glay, Meslières et Dannemarie pour la répartition des dépenses de fonctionnement du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) : il est convenu que la commune de Glay facturera aux communes de Meslières et Dannemarie, le montant des sommes engagées pour les dépenses scolaires et la piscine, au prorata du nombre d'élèves.
- Photocopieurs de l'école et de la Mairie : ces matériels en location ont été renouvelés.
- MAM : Maison d'Assistantes Maternelles : une analyse des besoins en mode de garde a été effectuée pour le RPI. Les effectifs actuellement ne justifient pas cette solution.

4. CADEAUX EN REMPLACEMENT DU REPAS DE NOEL

Le repas des Anciens n'étant pas possible cette année, les personnes de plus de 65 ans inscrites sur la commune se verront offrir un présent qui sera distribué mercredi 9 décembre.

5. SITE INTERNET

Rappel de l'adresse du site : glay.fr

Plusieurs informations sont disponibles sur ce site. Vous pourrez notamment y retrouver les différents comptes rendus des conseils municipaux.

LA SEANCE EST LEVEE A 22H

*M. le Maire et son conseil
vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.*

